



## Évaluation Technique **ETA-08/0182** - version 1 Européenne du 27/02/2018

### PARTIE GÉNÉRALE

**Organisme d'Évaluation Technique délivrant l'Évaluation Technique Européenne :**

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)

**Dénomination commerciale du produit de construction :**

**PRB THERMOLOOK EMI**

**Famille de produits à laquelle le produit de construction appartient :**

Code du domaine de produits : 04  
Système d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant (ETICS)

**Fabricant :**

**PRB S.A.**  
Rue de la Tour – CS 10018  
FR – 85150 LES ACHARDS

**Usine(s) de fabrication :**

**PRB S.A.**  
Rue de la Tour – CS 10018  
FR – 85150 LES ACHARDS

**Cette Évaluation Technique Européenne contient :**

21 pages incluant 3 Annexes faisant partie intégrante de cette évaluation

**Cette Évaluation Technique Européenne est délivrée conformément au Règlement (UE) n° 305/2011, sur la base du :**

Guide d'Agrément Technique Européen n° 004 (ETAG 004), édition 2013, utilisé en tant que Document d'Évaluation Européen (DÉE)

**Cette version remplace :**

ETA-08/0182 valide du 26/06/2013 au 25/06/2018

Les traductions de cette Évaluation Technique Européenne dans d'autres langues doivent correspondre entièrement au document d'origine délivré et doivent être identifiées comme telles.

Cette Évaluation Technique Européenne doit être communiquée dans son intégralité, y compris par voie électronique (sauf l'(les) Annexe(s) confidentielle(s) référencées ci-dessus). Cependant, elle peut être reproduite partiellement, avec l'accord écrit du CSTB. Toute reproduction partielle doit être identifiée en tant que telle.

## PARTIE SPÉCIFIQUE

### 1. Description technique du produit

Le système d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant «**PRB THERMOLOOK EMI**», objet de la présente Évaluation Technique Européenne (désignée ci-après par ÉTE) et appelé ETICS dans la suite du texte, est un kit conçu et mis en œuvre conformément aux prescriptions du Fabricant, déposées au CSTB. L'ETICS comprend les composants listés dans le tableau suivant, qui sont fabriqués en usine par le Fabricant ou par un fournisseur. L'ETICS est mis en œuvre sur site avec ces composants.

L'ETICS comprend également des accessoires qui sont définis au paragraphe 3.2.2.5 de l'ETAG 004<sup>1</sup>. Ils doivent être utilisés conformément aux prescriptions du Fabricant.

L'ETICS est décrit suivant son mode de fixation, comme défini au paragraphe 2.2 de l'ETAG 004.

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m <sup>2</sup> )	Épaisseur (mm)
ETICS collé (uniquement collé ou collé avec chevilles supplémentaires)	<b>Produit isolant</b>		
	Panneaux en polystyrène expansé (PSE), cf. Annexe 1		20 à 300
	<b>Colles</b>		
	<b>PRB THERMICOL</b> : poudre à base de ciment gris à mélanger avec environ 24 à 26% en poids d'eau	2,3 à 2,6 [poudre]	—
	<b>PRB FONDISOL F</b> : poudre à base de ciment (gris ou blanc) à mélanger avec 19 à 22% en poids d'eau	2,3 à 2,6 [poudre]	—
	<b>Chevilles supplémentaires pour isolant</b>		
	Chevilles plastiques, cf. Annexe 2	—	—
ETICS fixé mécaniquement par chevilles et produit de calage	<b>Produit isolant</b>		
	Panneaux en polystyrène expansé (PSE), cf. Annexe 1		60 à 300
	<b>Produits de calage</b>		
	<b>PRB THERMICOL</b> : poudre à base de ciment gris à mélanger avec environ 24 à 26% en poids d'eau	2,3 à 2,6 [poudre]	—
	<b>PRB FONDISOL F</b> : poudre à base de ciment gris ou blanc à mélanger avec 19 à 22% en poids d'eau	2,3 à 2,6 [poudre]	—
	<b>Chevilles pour isolant</b>		
	Chevilles plastiques, cf. Annexe 2	—	—

<sup>1</sup> L'ETAG 004 est disponible sur le site internet de l'EOTA: [www.eota.eu](http://www.eota.eu).

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m <sup>2</sup> )	Épaisseur (mm)
Tout mode de fixation	<b>Enduit de base – Partie courante</b>		
	<b>PRB FONDISOL F</b> : poudre à mélanger avec environ 24 à 26% en poids d'eau, à base de ciment gris ou blanc, de chaux hydraulique naturelle, de pigments minéraux, de charges carbonates et siliceuses et d'adjuvants spécifiques.	Environ 4,5 [poudre]	Moyenne : 3,5 [sèche] Minimale : 3,0 [sèche]
	<b>Enduit de base – Partie basse</b>		
	<b>PRB FONDICHO</b> C : poudre pigmentée jaune à mélanger avec environ 24 à 26% en poids d'eau, à base de ciment gris, de chaux hydraulique naturelle, de pigments minéraux, de charges carbonates et siliceuses et d'adjuvants spécifiques. À appliquer en trois passes.	Environ 6,0 [poudre]	Moyenne : 4,5 [sèche] Minimale : 4,0 [sèche]
	<b>Armatures</b>		
	Treillis en fibres de verre (armatures normales et renforcées), cf. Annexe 3		
	<b>Produits d'impression</b>		
	<b>PRB CRÉIFOND G</b> : liquide pigmenté, prêt à l'emploi à appliquer obligatoirement avant les revêtements de finition  - PRB CRÉPOXANE F FR/ M FR, - PRB CRÉPIMUR F FR/ M FR/ G FR, - PRB CRÉPIRIB F FR/ G FR, - PRB CRÉPIMUR SOUPLE M FR/ G FR, - PRB MARBRO MURO, - PRB CRÉPISIX M FR, - PRB CRÉPILIS FR.	0,20 à 0,30	—
	<b>PRB CRÉIFOND MINÉRAL G</b> : liquide pigmenté prêt à l'emploi à appliquer optionnellement avant les revêtements de finition PRB CRÉPITAL et PRB CRÉPIXATE.	0,20 à 0,30	—
	<b>Revêtements de finition</b>		
Pâtes prêtes à l'emploi, à base de liant siloxane :  - <b>PRB CRÉPOXANE F FR</b> (granulométrie 1,0 mm) - <b>PRB CRÉPOXANE M FR</b> (granulométrie 1,5 mm)	2,0 à 2,2 2,2 à 2,8	Régulé par la granulométrie	

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m <sup>2</sup> )	Épaisseur (mm)
Tout mode de fixation	Pâtes prêtes à l'emploi, à base de liant acrylique : - <b>PRB CRÉPIMUR F FR</b> (granulométrie 1,0 mm) - <b>PRB CRÉPIMUR M FR</b> (granulométrie 1,5 mm) - <b>PRB CRÉPIMUR G FR</b> (granulométrie 3,0 mm) - <b>PRB CRÉPIRIB F FR</b> (granulométrie 2,0 mm) - <b>PRB CRÉPIRIB G FR</b> (granulométrie 3,0 mm)	2,0 à 2,2 2,2 à 2,8 3,3 à 3,7 2,0 à 2,6 2,8 à 3,5	Régulé par la granulométrie
	Pâtes prêtes à l'emploi, à base de liant acrylique : - <b>PRB CRÉPIMUR SOUPLE M FR</b> (granulométrie 1,5 mm) - <b>PRB CRÉPIMUR SOUPLE G FR</b> (granulométrie 3,0 mm)	2,2 à 2,8 3,3 à 3,7	
	Pâte prête à l'emploi, à base de liant acrylique : - <b>PRB MARBRO MURO</b> (granulométrie 1,6 à 2,5 mm)	4,0 à 4,3	
	Pâte prête à l'emploi, à base de liant acrylo-siloxane : - <b>PRB CRÉPISIX M FR</b> (granulométrie 1,5 mm)	2,4 à 2,8	
	Pâtes prêtes à l'emploi, à base de liant silicate : - <b>PRB CRÉPIXATE F</b> (granulométrie 1,0 mm) - <b>PRB CRÉPIXATE M</b> (granulométrie 1,5 mm)	2,0 à 2,3 2,4 à 2,8	
	<b>PRB CRÉPILIS FR</b> : revêtement de finition composé de deux couches, chacune constituée d'une pâte prête à l'emploi, à base de liant acrylique : - <b>PRB CRÉPILIS SC FR</b> (granulométrie 0,7 mm) - <b>PRB CRÉPILIS F FR</b> (granulométrie 0,2 mm)	1,1 à 1,5 0,6 à 1,0	
	Poudre à base de chaux aérienne à mélanger avec 26% en poids d'eau : <b>PRB CRÉPITAL</b> (granulométrie 1,5 mm)	2,0 à 2,4 [poudre]	

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m <sup>2</sup> )	Épaisseur (mm)
<b>Tout mode de fixation</b>	Poudre à base de ciment à mélanger avec environ 24% en poids d'eau ( <b>PRB FONDISOL F</b> ou <b>PRB FONDICHOC</b> ) associée à la peinture suivante :  - <b>PRB COLOR ACRYLFLEX FR</b> (liquide prêt à l'emploi à base de liant acrylique pouvant être dilué avec 10% en poids d'eau)	0,8 à 1,5 [poudre]  1 <sup>ère</sup> couche dilué à 10% 0,20 à 0,25 2 <sup>ème</sup> couche 0,25 à 0,35	Environ 1,0
	Poudre à base de ciment à mélanger avec environ 24% en poids d'eau ( <b>PRB FONDISOL F</b> ou <b>PRB FONDICHOC</b> ) associée à la peinture suivante :  - <b>PRB COLOR SILOFLEX FR</b> (liquide prêt à l'emploi – liant siloxane)	0,9 à 1,5 [poudre]  1 <sup>ère</sup> couche 0,375 2 <sup>ème</sup> couche 0,375	Environ 1,0
	Poudres à base de ciment à mélanger avec 23 à 26 % en poids d'eau : - <b>PRB THERMOLOOK GF</b> (granulométrie 1,8 à 2,0 mm) - <b>PRB THERMOLOOK GM</b> (granulométrie 3,15 mm)	Rustique ou rustique écrasée : 8,0 à 9,0 [poudre] Grattée : 11,0 à 15,0 [poudre]	Rustique ou Rustique écrasée : 5,0 à 7,0 Grattée : 7,0 à 10,0
	<b>PRB CRÉPICHAUX</b> : revêtement de finition composé de deux couches, chacune constituée d'une poudre à base de ciment et de chaux à mélanger avec 24% en poids d'eau : - <b>PRB CRÉPICHAUX SC</b> (granulométrie 0,7 mm) - <b>PRB CRÉPICHAUX F</b> (granulométrie 0,4 mm)	1,0 à 1,6 [poudre] 0,5 à 0,8 [poudre]	Régulé par la granulométrie
<b>Accessoires</b>	Descriptions conformes au § 3.2.2.5 de l'ETAG 004. Sous la responsabilité du titulaire de l'ETE.		

L'ETICS est conçu pour donner une isolation thermique satisfaisante aux murs sur lesquels il est appliqué. La résistance thermique minimale de l'ETICS doit être supérieure à 1,0 m<sup>2</sup>.KW.

Les composants sont protégés de l'humidité durant le transport et le stockage au moyen d'emballages appropriés, à moins que d'autres mesures ne soient prévues à cet effet par le Fabricant.

## **2. Spécification de l'emploi prévu conformément au Document d'Évaluation Européen applicable (ci-après désigné par DÉE)**

Cet ETICS est destiné à l'isolation thermique des murs extérieurs de bâtiments en maçonnerie d'éléments (briques, blocs, pierres, *etc.*) ou en béton (béton banché ou panneaux préfabriqués).

L'ETICS peut être mis en œuvre sur des murs verticaux neufs ou existants (rénovation). Il peut également être mis en œuvre sur des surfaces horizontales ou inclinées qui ne sont pas exposées aux précipitations.

L'ETICS est constitué d'éléments de construction non porteurs. Il ne contribue pas directement à la stabilité du mur sur lequel il est appliqué, mais il peut contribuer à sa durabilité en améliorant la protection contre les effets des intempéries.

L'ETICS n'est pas conçu pour assurer l'étanchéité à l'air des murs.

Les dispositions prises dans la présente ÉTE sont basées sur une durée de vie présumée d'au moins 25 ans, à condition que l'ouvrage de construction fasse l'objet d'une conception, d'une mise en œuvre, d'une maintenance et d'une réparation appropriées. Les indications relatives à la durée de vie ne peuvent pas être interprétées comme une garantie donnée par le Fabricant ou par l'Organisme d'Évaluation Technique, mais doivent seulement être considérées que comme un moyen pour choisir les produits appropriés pour la durée de vie économiquement raisonnable attendue des ouvrages.

La conception, la mise en œuvre, la maintenance et la réparation de l'ouvrage de construction doivent tenir compte des principes donnés au chapitre 7 de l'ETAG 004 et doivent être réalisées conformément aux instructions nationales.

## **3. Performances du produit et références aux méthodes utilisées pour leur évaluation**

Les performances de l'ETICS, en relation avec les exigences fondamentales relatives aux ouvrages de construction (désignées ci-après par EFAO), ont été déterminées conformément aux chapitres 4, 5 et 6 de l'ETAG 004.

Ces performances, données dans les paragraphes qui suivent, sont valides tant que les composants sont ceux décrits au § 1 et dans les Annexes 1 à 3 de cette ÉTE.

### **3.1 Résistance mécanique et stabilité (EFAO 1)**

Sans objet.

### 3.2 Sécurité en cas d'incendie (EFAO 2)

Réaction au feu :

Configuration	Taux de matière organique déclaré <sup>(1)</sup>	Taux d'agent ignifugeant déclaré <sup>(1)</sup>	Classe selon EN 13501-1+A1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colles/produits de calage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB THERMICOL</b></li> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> </ul> </li> <li>• Produit isolant: Panneaux PSE, classe de réaction au feu E, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 19,1 kg/m<sup>3</sup></li> <li>• Enduit de base:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> <li>- <b>PRB FONDICHOC</b></li> </ul> </li> <li>• Armatures :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 04-161 B</li> <li>- 0161-CA</li> </ul> </li> <li>• Produit d'impression: <b>PRB CRÉIFOND G</b></li> <li>• Revêtements de finition:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB CRÉPIRIB F FR, G FR</b></li> <li>- <b>PRB CRÉPIMUR M FR,</b></li> <li>- <b>PRB CRÉPIMUR SOUPLE G FR, M FR,</b></li> <li>- <b>PRB COLOR ACRYLFLEX FR,</b></li> <li>- <b>PRB COLOR SILOFLEX FR.</b></li> </ul> </li> </ul>	<p>Enduit de base: 2,6 à 5,0 %</p> <p>Produit d'impression : 11,8 %</p> <p>Revêtements de finition: 6,6 à 23,5 %</p>	<p>Enduit de base: 0,0 %</p> <p>Produit d'impression : 0,0 %</p> <p>Revêtements de finition: 18,0 à 20,0 %</p>	B-s1, d0
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colles/produits de calage ::               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB THERMICOL</b></li> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> </ul> </li> <li>• Produit isolant: Panneaux PSE, classe de réaction au feu E, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 20 kg/m<sup>3</sup></li> <li>• Enduit de base:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> <li>- <b>PRB FONDICHOC</b></li> </ul> </li> <li>• Armatures :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- R 131 A 101 C+</li> <li>- R 131 A 102 C+</li> <li>- SSA-1363 F+</li> <li>- 04-161 B</li> <li>- 0161-CA</li> <li>- 0161RA20</li> <li>- 03-1 C+</li> </ul> </li> <li>• Produit d'impression: <b>PRB CRÉIFOND MINÉRAL G</b></li> <li>• Revêtements de finition:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB CRÉPIXATE F,</b></li> <li>- <b>PRB CRÉPITAL.</b></li> </ul> </li> </ul>	<p>Enduit de base: 2,6 à 5,0 %</p> <p>Produit d'impression : 3,5 %</p> <p>Revêtements de finition: 3,5 à 4,5 %</p>	<p>Enduit de base: 0,0 %</p> <p>Produit d'impression : 0,0 %</p> <p>Revêtements de finition: 0,0 %</p>	B-s1, d0

Configuration	Taux de matière organique déclaré <sup>(1)</sup>	Taux d'agent ignifugeant déclaré <sup>(1)</sup>	Classe selon EN 13501-1+A1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colles/produits de calage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB THERMICOL</b></li> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> </ul> </li> <li>• Produit isolant: Panneaux PSE, classe de réaction au feu E, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 19,1 kg/m<sup>3</sup></li> <li>• Enduit de base: <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> <li>- <b>PRB FONDICHO</b></li> </ul> </li> <li>• Armatures : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 04-161 B</li> <li>- 0161-CA</li> </ul> </li> <li>• Produit d'impression: <b>PRB CRÉIFOND G</b></li> <li>• Revêtements de finition: <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB CRÉPOXANE F FR, M FR,</b></li> <li>- <b>PRB CRÉPIMUR G FR, F FR,</b></li> <li>- <b>PRB CRÉPILIS FR,</b></li> <li>- <b>PRB CRÉPISIX FR.</b></li> </ul> </li> </ul>	<p>Enduit de base: 2,6 à 5,0 %</p> <p>Produit d'impression : 11,8 %</p> <p>Revêtements de finition: 6,6 à 7,6 %</p>	<p>Enduit de base: 0,0 %</p> <p>Produit d'impression : 0,0 %</p> <p>Revêtements de finition: 18,0 %</p>	B-s2, d0
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colles/produits de calage :: <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB THERMICOL</b></li> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> </ul> </li> <li>• Produit isolant: Panneaux PSE, classe de réaction au feu E, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 20 kg/m<sup>3</sup></li> <li>• Enduit de base: <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> <li>- <b>PRB FONDICHO</b></li> </ul> </li> <li>• Armatures : <ul style="list-style-type: none"> <li>- R 131 A 101 C+</li> <li>- R 131 A 102 C+</li> <li>- SSA-1363 F+</li> <li>- 04-161 B</li> <li>- 0161-CA</li> <li>- 0161RA20</li> <li>- 03-1 C+</li> </ul> </li> <li>• Revêtements de finition: <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB THERMOLOOK GF, GM,</b></li> <li>- <b>PRB CRÉPICHAUX.</b></li> </ul> </li> </ul>	<p>Enduit de base: 2,6 à 5,0 %</p> <p>Revêtements de finition: 2,5 à 3,0 %</p>	<p>Enduit de base: 0,0 %</p> <p>Revêtements de finition: 0,0 %</p>	B-s2, d0

Configuration	Taux de matière organique déclaré <sup>(1)</sup>	Taux d'agent ignifugeant déclaré <sup>(1)</sup>	Classe selon EN 13501-1+A1
<ul style="list-style-type: none"> <li>Colles/produits de calage ::               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB THERMICOL</b></li> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> </ul> </li> <li>Produit isolant: Panneaux PSE, classe de réaction au feu E, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 18 kg/m<sup>3</sup></li> <li>Enduit de base:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> <li>- <b>PRB FONDICHOC</b></li> </ul> </li> <li>Armatures :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- R 131 A 101 C+</li> <li>- R 131 A 102 C+</li> <li>- SSA-1363 F+</li> <li>- 04-161 B</li> <li>- 0161-CA</li> <li>- 0161RA20</li> <li>- 03-1 C+</li> </ul> </li> <li>Produit d'impression:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G</b></li> </ul> </li> <li>Revêtement de finition:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB CRÉPIXATE M</b></li> </ul> </li> </ul>	Enduit de base: 2,6 à 5,0 %  Produit d'impression : 3,5 %  Revêtement de finition: 4,5 %	Enduit de base: 0,0 %  Produit d'impression : 0,0 %  Revêtement de finition: 0,0 %	B-s2, d0
<ul style="list-style-type: none"> <li>Colles/produits de calage ::               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB THERMICOL</b></li> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> </ul> </li> <li>Produit isolant: Panneaux PSE, classe de réaction au feu E, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 18 kg/m<sup>3</sup></li> <li>Enduit de base:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB FONDISOL F (version blanche ou grise)</b></li> <li>- <b>PRB FONDICHOC</b></li> </ul> </li> <li>Armatures :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- R 131 A 101 C+</li> <li>- R 131 A 102 C+</li> <li>- SSA-1363 F+</li> <li>- 04-161 B</li> <li>- 0161-CA</li> <li>- 0161RA20</li> <li>- 03-1 C+</li> </ul> </li> <li>Produit d'impression:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB CRÉPIFOND G</b></li> </ul> </li> <li>Revêtement de finition:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRB MARBRO MURO.</b></li> </ul> </li> </ul>	Enduit de base: 2,6 à 5,0 %  Produit d'impression : 11,8 %  Revêtement de finition: 11,0 %	Enduit de base: 0,0 %  Produit d'impression : 0,0 %  Revêtement de finition: 0,0 %	E
Autres configurations	—	—	NPD <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Pourcentage déclaré par le Fabricant, relatif à la masse sèche du composant non préparé.

<sup>(2)</sup> Performance Non Déterminée

Note : un scénario européen de référence pour le feu n'a pas été défini pour les façades. Dans certains États Membres, il se peut que la classification de l'ETICS suivant la norme EN 13501-1+A1 ne soit pas suffisante pour l'utilisation en façades. Une évaluation complémentaire de l'ETICS conformément aux dispositions nationales (par exemple sur la base d'un essai grande échelle) peut être nécessaire pour respecter la réglementation des États Membres, à moins que le système de classification européenne existant ait été achevé.

### 3.3 Hygiène, santé et environnement (EFAO 3)

#### 3.3.1 Absorption d'eau – essai de capillarité

##### 3.3.1.1 Absorption d'eau de la couche de base armée

- Après 1 heure : absorption d'eau < 1 kg/m<sup>2</sup>
- Après 24 heures : absorption d'eau < 0,5 kg/m<sup>2</sup>

##### 3.3.1.2 Absorption d'eau du système d'enduit

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Absorption d'eau après 24 heures	
	< 0,5 kg/m <sup>2</sup>	≥ 0,5 kg/m <sup>2</sup>
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPOXANE F FR - PRB CRÉPOXANE M FR	X	
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPIMUR F FR - PRB CRÉPIMUR M FR - PRB CRÉPIMUR G FR - PRB CRÉPIRIB F FR - PRB CRÉPIRIB G FR	X	
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPIMUR SOUPLE M FR - PRB CRÉPIMUR SOUPLE G FR	X	
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB MARBRO MURO		X
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPISIX M FR	X	
- PRB CRÉPIXATE F - PRB CRÉPIXATE M		X
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPILIS FR (PRB CRÉPILIS SC FR + PRB CRÉPILIS F FR)	X	
Avec PRB CRÉPIFOND MINERAL G: - PRB CRÉPITAL	X	
PRB COLOR ACRYLFLEX FR	X	
PRB COLOR SILOFLEX FR	X	
PRB THERMOLOOK GF	X	
PRB THERMOLOOK GM		X
PRB CRÉPICHAUX (PRB CRÉPICHAUX SC + PRB CRÉPICHAUX F)	X	

#### 3.3.2 Étanchéité à l'eau

##### 3.3.2.1 Comportement hygrothermique

Des cycles chaleur-pluie et chaleur-froid ont été réalisés sur une maquette. L'ETICS est évalué comme résistant aux cycles hygrothermiques.

### 3.3.2.2 Comportement au gel-dégel

Système d'enduit avec les revêtements de finition PRB CRÉPIXATE et PRB MARBRO MURO : l'ETICS est évalué comme résistant au gel/dégel selon la méthode de simulation.

Système d'enduit avec le revêtement de finition PRB THERMOLOOK GM : l'absorption d'eau est supérieure à 0,5 kg/m<sup>2</sup> après 24 heures. Les cycles de gel/dégel n'ont pas été réalisés.

Système d'enduit avec les autres revêtements de finition : les absorptions d'eau de la couche de base armée et des systèmes d'enduit sont inférieures à 0,5 kg/m<sup>2</sup> après 24 heures. L'ETICS est ainsi évalué comme résistant au gel-dégel.

### 3.3.3 Résistance aux chocs

#### 3.3.3.1 Avec la couche de base PRB FONDISOL F

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Catégorie d'utilisation		
	Simple armature normale	Double armatures normales	Armature renforcée + armature normale
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPOXANE F FR - PRB CRÉPOXANE M FR	Catégorie III	Catégorie II	
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPIRIB F FR	Catégorie III		Catégorie II
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPIRIB G FR	Catégorie II		
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPIMUR F FR	Catégorie III		
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPIMUR M FR	Catégorie III	Catégorie II	
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPIMUR G FR			
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPIMUR SOUPLE M FR - PRB CRÉPIMUR SOUPLE G FR	Catégorie I		
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB MARBRO MURO	Catégorie I		
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPISIX M FR	Catégorie III	Catégorie II	
- PRB CRÉPIXATE F - PRB CRÉPIXATE M	Catégorie III		Catégorie II
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPILIS FR (PRB CRÉPILIS SC FR + PRB CRÉPILIS F FR)	Catégorie III	Catégorie II	
PRB CRÉPITAL	Catégorie III		
PRB COLOR ACRYLFLEX FR	Catégorie II		
PRB COLOR SILOFLEX FR	Catégorie II	Catégorie I	
PRB THERMOLOOK GF	Catégorie II		
PRB THERMOLOOK GM			
PRB CRÉPICHAUX (PRB CRÉPICHAUX SC + PRB CRÉPICHAUX F)	Catégorie III		Catégorie II

3.3.3.2 Avec la couche de base *PRB FONDICHOC*

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Catégorie d'utilisation		
	Simple armature normale	Double armatures normales	Armature renforcée + armature normale
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPOXANE F FR - PRB CRÉPOXANE M FR	/	Catégorie I	
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPIRIB F FR	/	Catégorie II	
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPIMUR F FR - PRB CRÉPIMUR M FR - PRB CRÉPIMUR G FR - PRB CRÉPIRIB G FR.	/	Catégorie I	
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPISIX M FR	/	Catégorie II	
- PRB CRÉPIXATE F - PRB CRÉPIXATE M	/	Catégorie I	
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPILIS FR (PRB CRÉPILIS SC FR + PRB CRÉPILIS F FR)	/	Catégorie II	Catégorie I
PRB CRÉPITAL	/		
PRB COLOR ACRYLFLEX FR	/	Catégorie I	
PRB THERMOLOOK GF PRB THERMOLOOK GM	/		

### 3.3.4 Perméabilité à la vapeur d'eau – résistance à la diffusion de vapeur d'eau

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Épaisseur d'air équivalente $s_d$ (m)
Avec PRB CRÉPIFOND G : - PRB CRÉPOXANE F FR - PRB CRÉPOXANE M FR	≤ 1,0 (Résultat obtenu avec PRB CRÉPOXANE M FR : 0,7)
Avec PRB CRÉPIFOND G : - PRB CRÉPIMUR F FR - PRB CRÉPIMUR M FR - PRB CRÉPIMUR G FR - PRB CRÉPIRIB F FR - PRB CRÉPIRIB G FR	≤ 2,0 (Résultat d'essai obtenu avec : - PRB CRÉPIMUR G FR associé au PRB FONDISOL F : 1,1 - PRB CRÉPIMUR G FR associé au PRB FONDICHOC : 1,6 - PRB CRÉPIMUR F FR associé au PRB FONDISOL F : 0,5 - PRB CRÉPIMUR M FR associé au PRB FONDISOL F : 0,6 - PRB CRÉPIRIB F FR associé au PRB FONDISOL F : 0,5 - PRB CRÉPIRIB G FR associé au PRB FONDISOL F : 0,7)
Avec PRB CRÉPIFOND G : - PRB CRÉPIMUR SOUPLE M FR - PRB CRÉPIMUR SOUPLE G FR	≤ 2,0 (Résultat obtenu avec PRB CRÉPIMUR SOUPLE G FR : 1,2)
Avec PRB CRÉPIFOND G : PRB MARBRO MURO	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,3)
Avec PRB CRÉPIFOND G : PRB CRÉPISIX M FR	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,9)
Avec PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G : - PRB CRÉPIXATE F - PRB CRÉPIXATE M	≤ 1,0 (Résultat obtenu avec PRB CRÉPIXATE M : 0,2)
Sans PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G : - PRB CRÉPIXATE F - PRB CRÉPIXATE M	≤ 1,0 (Résultat obtenu avec PRB CRÉPIXATE M : 0,2)
Avec PRB CRÉPIFOND G : PRB CRÉPILIS FR (PRB CRÉPILIS SC FR + PRB CRÉPILIS F FR)	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,5)
Avec PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G : PRB CRÉPITAL	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,2)
Sans PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G : PRB CRÉPITAL	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,1)
PRB COLOR ACRYLFLEX FR	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,9)
PRB COLOR SILOFLEX FR	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,8)
PRB THERMOLOOK GF	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,3)
PRB THERMOLOOK GM	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,2)
PRB CRÉPICHAUX (PRB CRÉPICHAUX SC + PRB CRÉPICHAUX F)	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,2)

### 3.3.5 Émission de substances dangereuses

L'ETICS appartient à la Catégorie SW2, selon le Technical Report EOTA n° 034.

Une déclaration écrite a été soumise par le Fabricant.

En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses incluses dans cette ÉTE, il est possible que d'autres exigences s'appliquent à l'ETICS par rapport à son domaine d'application (par exemple, transposition de la législation Européenne et lois nationales, réglementation et dispositions administratives). Afin de respecter les dispositions du Règlement (UE) n° 305/2011, ces exigences doivent aussi être satisfaites lorsque et où elles s'appliquent.

## 3.4 Sécurité d'utilisation et accessibilité (EFAO 4)

### 3.4.1 Adhérence

3.4.1.1 Adhérence des couches de base armées (PRB FONDISOL F et PRB FONDICHOC) sur l'isolant.

- État initial : adhérence  $\geq 0,08$  MPa.
- Après cycles hygrothermiques : adhérence  $\geq 0,08$  MPa.
- Après cycles gel-dégel : essai non requis (cf. § 3.3.2.2 de cette ÉTE).

3.4.1.2 Adhérence des colles sur le support et sur l'isolant

**PRB THERMICOL et PRB FONDISOL F :**

	Adhérence (MPa) après :		
	État initial	48 h immersion eau + 2 h à 23°C-50% HR	48 h immersion eau + 7 jours à 23°C-50% HR
Béton	$\geq 0,25$	$\geq 0,08$	$\geq 0,25$
Isolant	$\geq 0,08$	$\geq 0,03$	$\geq 0,08$

L'ETICS peut ainsi être mis en place sur le support par application de colle sur les surfaces minimales suivantes :

	Résistance en traction perpendiculaire aux faces du PSE		
	$\geq 100$ kPa	$\geq 120$ kPa	$\geq 150$ kPa
PRB THERMICOL	30%	25%	20%
PRB FONDISOL F	30%	25%	25%

### 3.4.2 Résistance au déplacement

Essai non requis car l'ETICS remplit le critère suivant :

$$E.d < 50.000 \text{ N/mm}$$

$E$  module d'élasticité de la couche de base sans armature (MPa)

$d$  épaisseur moyenne à l'état sec de la couche de base (mm)

### 3.4.3 Résistance au vent de l'ETICS fixé mécaniquement par chevilles

Chevilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60		
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,3		
Produit isolant	Type	Panneaux PSE		
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 120		
	Épaisseur (mm)	≥ 60	≥ 80	≥ 100
Force maximale (essai de déboutonnage)	Chevilles placées en plein : $R_{\text{plein}}$ (N)	Minimale : 506	Minimale : 649	Minimale : 658
		Moyenne : 512	Moyenne : 657	Moyenne : 688
	Chevilles placées en joint : $R_{\text{joint}}$ (N)	Minimale : 429	Minimale : 554	Minimale : 611
		Moyenne : 455	Moyenne : 570	Moyenne : 616

Chevilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60		
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,6		
Isolant	Type	Panneaux PSE		
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 120		
	Épaisseur (mm)	≥ 60	≥ 80	≥ 100
Force maximale (essai de déboutonnage)	Chevilles placées en plein : $R_{\text{plein}}$ (N)	Minimale : 509	Minimale : 707	Minimale : 949
		Moyenne : 520	Moyenne : 720	Moyenne : 968
	Chevilles placées en joint : $R_{\text{joint}}$ (N)	Minimale : 433	Minimale : 610	Minimale : 806
		Moyenne : 464	Moyenne : 617	Moyenne : 821

En cas d'utilisation de chevilles montées « à cœur », les valeurs ci-dessus s'appliquent pour une épaisseur d'isolant supérieure ou égale à 80 mm et un diamètre de rosace égal à 60 mm.

Les chevilles pouvant être utilisées sont décrites dans l'Annexe 2 de cette ÉTE.

<b>Cheville</b>	<b>Dénomination commerciale</b>	Termoz SV II ecotwist
	<b>Dimensions de l'hélice (mm)</b>	Diamètre : 66 Hauteur : 27
<b>Produit isolant</b>	<b>Type</b>	Panneaux PSE
	<b>Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)</b>	≥ 100
	<b>Épaisseur (mm)</b>	≥ 100
<b>Force maximale (essai de déboutonnage)</b>	<b>Cheilles placées en plein : <math>R_{\text{plein}}</math> (N)</b>	Minimale : 510
		Moyenne : 520
	<b>Cheilles placées en joint : <math>R_{\text{joint}}</math> (N)</b>	Minimale : 390
		Moyenne : 430

La cheville Termoz SV II ecotwist peut uniquement être montée « à cœur ».

<b>Cheville</b>	<b>Dénomination commerciale</b>	ThermoScrew TS U8 Gecko
	<b>Dimensions de l'hélice (mm)</b>	Diamètre : 67 Hauteur : 30
<b>Produit isolant</b>	<b>Type</b>	Panneaux PSE
	<b>Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)</b>	≥ 100
	<b>Épaisseur (mm)</b>	≥ 100
<b>Force maximale (essai de déboutonnage)</b>	<b>Cheilles placées en plein : <math>R_{\text{plein}}</math> (N)</b>	Minimale : 633
		Moyenne : 656

La cheville ThermoScrew TS U8 Gecko peut uniquement être montée « à cœur ».

La résistance de calcul au vent de l'ETICS est déterminée comme suit :

$$R_d = \frac{R_{\text{plein}} \cdot n_{\text{plein}} + R_{\text{joint}} \cdot n_{\text{joint}}}{\gamma}$$

$n_{\text{plein}}$  nombre de chevilles placées en plein, par m<sup>2</sup>

$n_{\text{joint}}$  nombre de chevilles placées en joint, par m<sup>2</sup>

$\gamma$  coefficient national de sécurité

#### 3.4.4 Largeur de fissure – Render Strip Tensile Test

Performance non déterminée.

### 3.5 Protection contre le bruit (EFAO 5)

Performance non déterminée.

### 3.6 Économie d'énergie et isolation thermique (EFAO 6)

La résistance thermique et le coefficient de transmission thermique sont définis au paragraphe 5.1.6 de l'ETAG 004.

### 3.7 Utilisation durable des ressources naturelles (EFAO 7)

Performance non déterminée.

### 3.8 Aspects relatifs à la durabilité et à l'aptitude à l'usage

Adhérence après vieillissement :

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Adhérence (MPa)
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPOXANE F FR - PRB CRÉPOXANE M FR	≥ 0,08
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPIMUR F FR - PRB CRÉPIMUR M FR - PRB CRÉPIMUR G FR - PRB CRÉPIRIB F FR - PRB CRÉPIRIB G FR	
Avec PRB CRÉPIFOND G: - PRB CRÉPIMUR SOUPLE M FR - PRB CRÉPIMUR SOUPLE G FR	
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB MARBRO MURO	
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPISIX M FR	
- PRB CRÉPIXATE F - PRB CRÉPIXATE M	
Avec PRB CRÉPIFOND G: PRB CRÉPILIS FR (PRB CRÉPILIS SC FR + PRB CRÉPILIS F FR)	
PRB CRÉPITAL	
PRB COLOR ACRYLFLEX FR	
PRB COLOR SILOFLEX FR	
PRB THERMOLOOK GF	
PRB THERMOLOOK GM	
PRB CRÉPICHAUX (PRB CRÉPICHAUX SC + PRB CRÉPICHAUX F)	

#### 4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (désignées ci-après par EVCP) appliqué, avec références à sa base juridique

Conformément à la Décision 97/556/EC (Décision de la Commission du 14 juillet 1997, L 229 du 20.8.1997, p. 15) modifiée par la Décision 2001/596/EC (Décision de la Commission du 8 janvier 2001, L 209 du 2.8.2001, p. 33)<sup>2</sup>, les systèmes d'EVCP donnés dans le tableau suivant s'appliquent :

Produit	Usage prévu	Niveaux ou classes (Réaction au feu)	Système
Système d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant (ETICS)	dans des murs extérieurs soumis aux réglementations en matière d'incendie	A1 <sup>(1)</sup> , A2 <sup>(1)</sup> , B <sup>(1)</sup> ou C <sup>(1)</sup>	1
		- A1 <sup>(2)</sup> , A2 <sup>(2)</sup> , B <sup>(2)</sup> , C <sup>(2)</sup> - D, E, F - (A1 à E) <sup>(3)</sup>	2+
	dans des murs extérieurs non soumis aux réglementations en matière d'incendie	indifférent	2+

<sup>(1)</sup> Produits/matériaux pour lesquels une étape clairement identifiable du processus de production entraîne une amélioration du classement de réaction au feu (par exemple un ajout de produits ignifuges ou une limitation des matériaux organiques).

<sup>(2)</sup> Produits/matériaux non couverts par la note 1.

<sup>(3)</sup> Produits/matériaux dont la réaction au feu ne requiert pas d'essai (par exemple produits/matériaux des classes A1 conformément à la Décision 96/603/CE de la Commission).

Les systèmes d'EVCP sont décrits dans l'Annexe V du Règlement (UE) n° 305/2011, modifié par le Règlement Délégué (UE) n° 568/2014.

#### 5. Détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP, tels que prévus dans le DÉE applicable

Les détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP sont précisés dans le plan de contrôle déposé au CSTB.

Le plan de contrôle est donné en Annexe 4. Le plan de contrôle contenant des informations confidentielles, l'Annexe 4 n'est pas incluse dans les parties publiées de cette ÉTE.

Délivré à Marne-la-Vallée le 27/02/2018

par

Charles BALOCHE, Directeur Technique du CSTB

<sup>2</sup> Les Décisions sont publiées au *Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE)* ; voir [www.new.eu-lex.europa.eu/oj/direct-access.html](http://www.new.eu-lex.europa.eu/oj/direct-access.html).

Panneaux fabriqués en usine, non revêtus, en polystyrène expansé (PSE) conformes à la norme EN 13163 et dont les caractéristiques sont définies dans le tableau suivant. La surface des panneaux est homogène et sans "peau". La masse surfacique (kg/m<sup>2</sup>) dépend à la fois de l'épaisseur du panneau et de la densité du PSE.

<b>Réaction au feu / EN 13501-1</b>		Classe E
<b>Résistance thermique / EN 13163</b>		Défini dans le marquage CE
<b>Tolérances dimensionnelles</b>	<b>Épaisseur / EN 823</b>	± 1,0 mm [T2]
	<b>Longueur / EN 822</b>	± 2,0 mm [L2]
	<b>Largeur / EN 822</b>	± 2,0 mm [W2]
	<b>Équerrage / EN 824</b>	± 2 % [S2]
	<b>Planéité / EN 825</b>	≤ 5 mm [P5]
<b>Stabilité dimensionnelle</b>	<b>À température et humidité spécifiées / EN 1604 : 48 h à 70°C</b>	≤ 1 % [DS (70,-)1]
	<b>À température et humidité spécifiées / EN 1604 : 48 h à 70°C et 90 % HR</b>	≤ 1 % [DS(70,90)1]
	<b>En conditions de laboratoire / EN 1603</b>	± 0,2 % [DS(N)2]
<b>Absorption d'eau (immersion partielle) / EN 1609 – méthode A</b>		< 1 kg/m <sup>2</sup>
<b>Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ) / EN 12086</b>		20 à 60
<b>Résistance à la traction perpendiculaire aux faces à l'état sec / EN 1607</b>		≥ 100 kPa
<b>Résistance au cisaillement / EN 12090</b>		≥ 0,02 N/mm <sup>2</sup>
<b>Module de cisaillement / EN 12090</b>		≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>
<b>Raideur dynamique / EN 29052-1</b>		Performance non déterminée
<b>Résistance au flux d'air / EN 29053</b>		Sans objet

**ETICS PRB THERMOLOOK EMI**

**Produit isolant pour ETICS collé ou fixé mécaniquement par chevilles**

**ANNEXE 1**  
de l'ETA-08/0182 - version 1

Chevilles avec ÉTE conforme au Guide d'Agrément Technique Européen n° 014 (désigné ci-après par ETAG 014) et au Document d'Évaluation Européenne (EAD) 330196-00-0604 de Juin 2016). Les chevilles sont composées d'un corps en plastique avec rosace de diamètre 60 mm et d'un clou ou d'une vis en plastique ou en métal. Les catégories d'utilisation et les résistances caractéristiques dans le support sont données dans l'ÉTE de chaque cheville. La validité de l'ÉTE de la cheville doit être vérifiée avant son utilisation.

Trade name	ETA reference	Mounting <sup>(1)</sup>	Plate stiffness (kN/mm)
Ejotherm NTK-U	ETA-07/0026	a	≥ 0,3
Fischer TERMOZ CN 8	ETA-09/0394	a	
Fischer TERMOZ PN 8	ETA-09/0171	a	
Fischer Termofix CF 8	ETA-07/0287	a	
Koelner KI-10, KI-10 M	ETA-07/0291	a	
Koelner KI-10N, KI-10 NS	ETA-07/0221	a	
Spit ISO-60	ETA-04/0076	a	
BRAVOLL® PTH-EX	ETA-13/0951	a	≥ 0,6
BRAVOLL® PTH-S	ETA-08/0267	a, b	
BRAVOLL® PTH-X	ETA-13/0951	a	
Ejotherm STR-U, STR U 2G	ETA-04/0023	a, b	
Ejot H1 eco	ETA-11/0192	a	
Ejot H3	ETA-14/0130	a	
Ejot SDF-S plus 8 UB + Rosace TE	ETA-04/0064	a	
Koelner TFIX-8M	ETA-07/0336	a	
Koelner TFIX-8S	ETA-11/0144	a	
Koelner TFIX-8ST	ETA-11/0144	b	
Spit ISO S	ETA-13/0560	a, b	
Termoz SV II ecotwist	ETA-12/0208	b	
ThermoScrew TS U8 Gecko	ETA-04/0030	b	

<sup>(1)</sup> a : montage "à fleur" ; b : montage "à cœur".

De plus, toutes les chevilles avec une ÉTE conforme à l'ETAG 014 et à l'EAD 330196-00-0604 de juin 2016 et présentant les caractéristiques ci-dessous peuvent être utilisées :

- diamètre de la rosace ≥ 60 mm ;
- raideur de la rosace ≥ 0,3 kN/mm conformément à l'EOTA Technical Report n° 026 ;
- résistance de la rosace ≥ 1,0 kN conformément à l'EOTA Technical Report n° 026.

Ces caractéristiques, ainsi que les catégories d'utilisation et les résistances caractéristiques dans le support, doivent être données dans l'ÉTE de la cheville.

**ETICS PRB THERMOLOOK EMI**

**Chevilles pour isolant**

**ANNEXE 2**

de l'ETA-08/0182 - version 1

Treillis en fibres de verre :

- armature normale : avec taille de maille entre 3 et 6 mm ;
- armature renforcée : mise en œuvre en complément de l'armature normale pour améliorer la résistance aux chocs.

Dénomination commerciale	Masse surfacique (g/m <sup>2</sup> )	Résistance résiduelle après vieillissement (N/mm)		Résistance résiduelle relative après vieillissement (%)( <sup>1</sup> )	
		Chaîne	Trame	Chaîne	Trame
<b>Armatures normales</b>					
PRB AVN (SSA-1363 F+)	167	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
PRB AVN (R 131 A 101 C+)	167	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
PRB AVF (R 131 A 102 C+)	161	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
PRB AVN (04-161B)	156	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
PRB AVN (0161RA20)	160	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
PRB AVN (0161-CA)	156	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
PRB AVN (03-1 C+)	160	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
<b>Armatures renforcées</b>					
PRB AVR (G-Weave 660L 55AB X 100 CM)	710	≥ 20	≥ 20	≥ 40	≥ 40
PRB AVR (0510-A)	516	≥ 20	≥ 20	≥ 40	≥ 40
PRB AVR (R 585 A 101)	696	≥ 20	≥ 20	≥ 40	≥ 40

(<sup>1</sup>) Pourcentage de la résistance à l'état initial.

**ETICS PRB THERMOLOOK EMI**

**Treillis en fibres de verre**

**ANNEXE 3**

de l'ETA-08/0182 - version 1